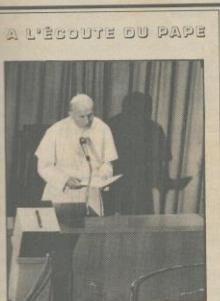


LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51 ème ANNÉE - NUMÉRO 688

10 OCTOBRE 1997 - 150 Francs CFA



SURMONTER LES BLESSURES DE LA DIVISION

(...) La paix, qui a été définie « la tranquillité de l'ordre » (Saint Augustin, *De Civitate Dei*, XIX, 13), n'est pas un état passif, mais l'accomplissement des efforts conscients et assidus de ceux qui, avec l'aide de Dieu, luttent pour l'atteindre. Il n'est pas suffisant — bien que ce soit une première étape indispensable — d'arrêter les guerres, de cesser les hostilités et de garantir la sécurité. Il est également nécessaire de soutenir des initiatives concrètes visant à conduire à la réconciliation des coeurs. Le défi immense qui consiste à œuvrer pour la réconciliation ne peut être relevé que si les parties en conflit sont déterminées à se libérer des conditionnements du passé. A l'approche du troisième millénaire chrétien, j'aimerais que l'on réexamine l'histoire avec une nouvelle attitude d'ouverture et un désir de « guérir les mémoires » (cf. *Message pour la Journée mondiale de la Paix, 1er janvier 1997*, n° 3). Si l'on veut que le troisième millénaire débute dans la paix, les peuples et les nations doivent être convaincus de la nécessité d'offrir et d'accepter le pardon — «préalable indispensable pour s'acheminer vers une paix authentique et stable» (*Ibid.*, n° 1).

(...) La division permanente à laquelle nous assistons un peu partout dans le monde, nous rappelle qu'une solution doit être encore trouvée à ce dououreux problème. A cet égard, je répète ce que je disais en 1996 au Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège : « Une telle situation, qui empêche des populations séparées ou dépossédées de leurs biens de construire leur avenir ne peut être maintenue indéfiniment. Que les négociations entre les parties concernées s'intensifient et soient animées d'une sincère volonté d'aboutir » (Discours, 13 janvier 1996, n° 2). Nous devons être convaincus que si le respect mutuel, la bonne volonté, la disponibilité à admettre les erreurs passées et un ferme engagement à la paix prévalent, il sera possible de trouver une solution pour aller de l'avant. Les efforts courageux de chefs clairvoyants peuvent conduire à des solutions justes, même dans le cas de conflits et de divisions de longue date.

Jean-Paul II
Vatican, 24 avril 1997

Audience solennelle du
Saint-Père au nouvel ambassadeur de
Chypre près le Saint-Siège

103 MODIFICATIONS AU "CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE"

LA PEINE DE MORT PRATIQUEMENT INAPPLICABLE

Le cardinal Ratzinger a présenté, lundi 8 septembre dernier au Pape Jean-Paul II, le "catéchisme de l'Église catholique" dans sa version latine de référence, dont la promulgation est datée du 15 août 1997. Dans une lettre apostolique publiée à cette occasion, le Pape souhaite que les fidèles redécouvrent "la profondeur et la beauté de la foi chrétienne" au contact de ce "point de référence de toute l'action prophétique de l'Église".

"Nous, évêques, nous vous promettons que nous intensifierons nos efforts pour proposer à tous les fidèles chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté, surtout en ces années qui nous introduisent au troisième millénaire, les contenus essentiels et fondamentaux de la vérité catholique exposés dans le catéchisme". Cette promesse a été faite lundi 8 septembre 1997 à Rome par le cardinal Ratzinger devant le Pape au nom des évêques du monde entier.

UN TRAVAIL COMMUN

Résultat d'un travail en communauté, ce catéchisme pourra être un instrument de communication : le cardinal Ratzinger, au nom des évêques présents et de ceux engagés dans les différentes Églises locales, a réaffirmé leur "engagement solennel" à recevoir ce catéchisme en "esprit de communion et à l'utiliser comme un texte de référence sûr et authentique pour l'ensei-

gnement de la doctrine catholique, et de façon toute particulière pour l'élaboration des catéchismes locaux".

Dans son discours, le Pape a insisté lui aussi sur cette élaboration dans chaque Église locale, en encourageant les Conférences épiscopales à travailler dans ce sens.

"Point d'arrivée", ce travail constitue aussi un "point de départ", a insisté le Pape Jean-Paul II qui a rappelé les destinateurs de cette édition : les pasteurs des différents diocèses du monde. Le Pape a encore souhaité qu'il soit "mieux et plus ablement connu, accueilli et diffusé" de façon à de-

(Lire la suite à la page 11)

GESTION DU PORT AUTONOME DE COTONOU EN QUESTION

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL M. IDELPHONSE WILLIAM LEMON SE VEUT RASSURANT

Mauvaise gestion, détournement de fonds, corruption sont des maux auxquels on a fini par habituer les populations béninoises. A tel enseigne que la moindre présomption, à tort ou à raison peut donner lieu, selon les cas, soit à la suspension des directeurs généraux, soit à la création de commissions d'enquête... aux conclusions hypothétiques.

Si les dossiers SONACOP, SONAPRA, SBEE qui ont fait couler tant d'encre sont encore "à la fameuse étude", celui du Port autonome de Cotonou évoqué par nos confrères du quotidien « Les

Échos du Jour » dans leur parution n° 288 des vendredi 26 et samedi 27 septembre 1997 retient un peu plus notre attention en raison du personnage mis en cause et de la date relativement récente de son arrivée à la tête de ladite société.

Il est en effet reproché au Directeur général du Port Autonome de Cotonou, M. Idelphonse William Lemon, à en croire le journal ci-dessus cité, une mauvaise gestion de l'entreprise : des contrats

(Lire la suite à la page 3)

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU BÉNIN SERAIT-ELLE UN FEU DE PAILLE OU UN JOYAU ?

L'éradication de la corruption de notre société constituera un véritable pas de géant dans la lutte qui devrait être permanente pour un réel développement harmonieux et durable du Bénin, notre chère patrie. Ce sera aussi la manière la plus éloquente d'aider à l'accomplissement

de la mission assignée à la cellule de la moralisation de la vie publique créée par décret n° 96-579 du 19 décembre 1996 et dont les modalités d'application sont contenues dans l'arrêté n° 453 du 30 dé-

(Lire la suite à la page 2)

LA COMMUNAUTÉ DE SAINT CAMILLE DE LELLIS À L'ŒUVRE AU BÉNIN AU SERVICE DES MALADES

(Lire nos informations à la page 10)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

COIN DU FIN LIMIER

OMBRAGE DU SECRET DE DÉFENSE SUR LA TRANSPARENCE



On ne dira jamais assez, la moralisation de la vie publique a du mal à s'imposer. D'ailleurs, son avenir semble même hypothéqué au fur et à mesure que s'égrenne le quinquennat du gouvernement Kérékou II. Sans trop vite aller en bresque, on peut dire que les actes quotidiens soutenus par les discours politiques de nos dirigeants édifient plus d'un Béninois. La quasi-totalité des secteurs publics de la vie économique nationale est affectée par des malversations et autres prévarications financières. L'armée, ce corps prestigieux de la nation ne semble malheureusement pas être à l'abri des scandales financiers. Ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui l'*« affaire des 32 millions détournés à l'État major général de l'armée »* est là pour nous en convaincre. Et la conférence de presse organisée le 29 septembre dernier par le Chef d'État major, le colonel Gandondon, loin de convaincre, a tout simplement mis en lumière une situation de non respect de l'orthodoxie financière. Que l'on veuille rentrer dans ses fonds pour avoir préfinancé certains travaux, rien de plus normal et de plus équitable. Mais encore faudrait-il que cela se fasse sur la base d'une autorisation en bonne et due forme du supérieur hiérarchique d'affection de ressources d'un chapitre donné à un chapitre précis. Sans cette précaution élémentaire c'est purement et simplement une opération frauduleuse que les économistes qualifient de détournement. N'allons donc pas chercher une aiguille dans une botte de foin.

Par ailleurs, dans le Bénin le Renouveau démocratique où la moralisation de la vie publique est plus qu'à l'ordre du jour, on est en droit de s'interroger sur l'intention réelle qui a sous-tendu l'organisation de la rencontre du jeudi 2 octobre dernier au palais de la présidence par le Chef Supérieur des Armées entre le ministre de la défense Séverin Adjovi, et le Chef d'État major à propos des 32 millions. Est-ce vraiment pour accorder les violons comme le prétend un confrère de la place? Le secret de la défense saurait-il être un prétexte pour couvrir quelque chose que ce soit, fût-il officiel supérieur de haut rang? Tout ne doit-il pas se dérouler dans la transparence et rien que dans la transparence? Les Béninois, disons-le, sont impatients de connaître la suite à donner à nombre de dossiers d'affaires louche et scabreuses qui attendent et qui n'en finissent pas d'être étudiés. La réussite de la moralisation de la vie publique n'est-elle pas, entre autres, à ce prix et non à coup de simple déplacement de pions et de création de commissions d'enquête aux résultats sans lendemain? Pendant combien de temps les dirigeants de notre pays vont-ils fuir leurs responsabilités alors que l'économie du pays se dégrade de jour en jour? L'irresponsabilité va-t-elle prendre le pas sur le sens de la responsabilité?

Basile René Schanyan

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU BÉNIN : FEU DE PAILLE OU JOYAU ?

(Suite de la première page)

ceembre 1996. Au nombre des priorités assignées à l'action gouvernementale, se trouve bien la mission de la moralisation de la vie publique, qui devront se traduire par un contrôle systématique et une gestion saine et rigoureuse des biens publics. Les détournements, le laxisme, la concussion, l'inconscience professionnelle, l'irresponsabilité et l'absentéisme y sont mis à l'index.

Et voilà qui explique l'initiative prise par le Chef de l'État, le général Mathieu Kérékou, d'inviter du 29 août au 2 septembre 1997 une mission conjointe de la « Coalition mondiale pour l'Afrique» (CMA) et «Transparency International» (TI) conduite par M. Mc Namara, co-président de la CMA et composée de M. Ould Abdallah, secrétaire exécutif de la CMA, et M. Peter Eigen, président du TI. Ces institutions ont pour but de créer les conditions les meilleures pour une gestion transparente des économies nationales et internationales. Si l'objectif est, ne plus louable au regard du souhait de voir le Bénin réellement décoller économiquement, la question de la prise de conscience des réalités de ce pays et principalement la question de la volonté politique se posent malheureusement et ce surtout chez des dirigeants placés au niveau le plus élevé au Bénin. Bien de leurs comportements nous poussent à le dire sans ambiguïté.

IMMEUBLE EN ARGILE

De la période du marxisme-léninisme jusqu'à la mise sur pied de la cellule de la moralisation de la vie publique, en passant par le Renouveau démocratique, et malgré le concours d'un expert administrateur de la Banque mondiale, force est de noter

JANUS !

«Un livre pour deux écoliers». Ainsi s'exprimait-il lors d'une allocution de rentrée scolaire.

L'auteur de ce propos est un ancien ministre de l'Education nationale. Propos, à mon avis, pas désuet du tout, ni obsolète. Encore moins anachronique, puisque datant seulement de l'ère du Renouveau démocratique. La formule «Un livre pour 2» a du sens. Le bon sens du commun des mortels, consacré par l'adage : «Quand il y en a pour un, il y en a pour deux». Autrement dit, il faut savoir gérer la pénurie et avoir le sens du partage.

La formule est en outre fort expressive, car simple, lapidaire et accrocheuse. Elle peut faire mouche.

Dans la bouche d'un éducateur émérite, cela n'a rien de surprenant.

Mais un personnage peut en cacher un autre. Si bien que derrière le pédagogue par excellence, se trouve dissimulé le ministre d'un Gouvernement. Or, celui-ci n'est-il pas avant tout un homme politique? C'est pourquoi, ce qui n'est apparemment que la formulation d'un quota, ou d'un ratio, est

que les résultats obtenus dans la lutte contre la corruption au Bénin sont au point zéro.

Déjà, à son arrivée aux affaires après un coup d'État, le grand camarade de lutte d'alors se nourrissait de l'idéal de la transparence dans une lutte qui se voulait farouche contre les pillards de l'économie nationale et autres cadres corrompus jusqu'aux cheveux. Les commissions d'enquête n'avaient, mais ne traquaient que des menus fretins et laissaient les dinosaures passer tranquillement entre les mailles du filet et même se pavane. De fait, la lutte n'a pratiquement pas connu de résultat digne d'être cité en exemple. Le régime de Kérékou I, loin de réussir, a donc capitulé. C'était un fiasco. Les leçons, on les connaît : elles sont amères.

A la suite de la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation de février 1990, le Renouveau démocratique avec son président, n'évoluera pas autrement dans ce domaine par rapport au régime précédent : les faits sont là, têtus pour le prouver. Face aux résultats enregistrés et qui ne font guère honneur au pays, il est aisé d'affirmer que la lutte contre la corruption est le dernier souci de nos dirigeants. On dirait même qu'outre les belles paroles, de quoi se donner bonne conscience et endormir le peuple, pour plus d'un, c'est la politique de «ma poche d'abord et avant tout, car le temps presse. L'échéance fatidique de fin décembre 1997 arrive à grands pas. Il faut faire vite et sans vergogne.

BONNE GOUVERNANCE OBLIGE!

Suite à la conférence-débat organisée au Centre international de conférences à

Cotonou par les responsables de la «Coalition mondiale pour l'Afrique» et de la «Transparency International» dont le souci affiché est de contribuer positivement à panser une des grosses plaies du pays par l'assainissement des finances publiques, une gestion transparente et une connaissance plus précise des taux de consommation des aides et crédits mis à la disposition du pays, il est temps que le Chef de l'État, le Général Kérékou, fasse montre d'une réelle et intrépide volonté politique de faire de la moralisation de la vie publique une réalité bénéfique à l'honorabilité de nos responsables et au développement durable du Bénin. Bonne gouvernance oblige! Le pays n'en tirera que profits tant sur le plan interne que sur le plan international. Point n'est besoin de démontrer.

HALTE À LA PHRASÉOLOGIE

Aujourd'hui, promouvoir et consolider la moralisation de la vie publique, n'est pas du ressort du seul gouvernement même si cette tâche lui incombe au premier chef. C'est aussi et surtout la mission de la société civile, autrement dit, la mission de chaque Béninois et de chaque Béninois. Nous, nous sommes interpellés pour relever le défi que constitue le combat sans merci contre la corruption qui doit nous permettre d'apporter notre pierre à l'édification de la patrie béninoise ayant pour socle la bonne moralité. On ne peut d'ailleurs parler aujourd'hui de bonne gouvernance sans une réelle prise de conscience générale du respect du bien public. Halte donc à la phraséologie. Il nous faut démasquer et dénoncer tous ceux qui, impunément, s'engraissent sur le dos de l'État.

Barthélémy Assogba Cakpo

servi à la communauté scolaire comme argument de satisfaction pour l'effort présumé consenti en sa faveur par le Gouvernement d'alors. Il est leur.

Voilà pour le passé. Et maintenant, où en sommes-nous ?

Comme tout événement de la vie, les rentrées scolaires se suivent mais ne se ressemblent pas.

"LA CROIX - DU BENIN"
Rédition et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
01 BP 105 - Tél. (229) 32-11-19
COTONOU
(République du Bénin)

Compte : C.C.C. 12-76
COTONOU

Délégué de Publication
BARTHELEMY ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 839
Tirage : 4 500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement de Collection 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement d'Amis 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR AVION

- Benin 3.720 F CFA

- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Malitanie, Sénégal et Togo 4.680 F CFA

- Guinée 5.760 F CFA

- Gambie, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. 5.760 F CFA

- France 5.760 F CFA

- Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone 5.760 F CFA

- Kenya, Ouganda et Tanzanie 9.000 F CFA

- Uganda 12.600 F CFA

- Afrique (Nord, Centrale, Sud) 9.480 F CFA

- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège 10.200 F CFA 102.00 FF

- Canada 10.200 F CFA 102.00 FF

- Chine 12.600 F CFA 125.00 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

LAUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE**GESTION DU PORT AUTONOME DE COTONOU EN QUESTION :**

(Suite de la première page)

« Coulier de la le souci ment à uys par niques, emménage dispo Chef de montré politique e publicabilité gement émanci futs tant internat ontrer.

GGIE
solider t'est pas même si er chef t de la sion de minois. ur reletant sans il nous l'édific et pour e peut bonne rise de au bien e. Il us deux Cakpo

les pa vie, se la détent du

sience. (pas dans le e Dégus

un 1997)

Pour le Directeur général du Port Autonome de Cotonou la prétendue mauvaise gestion dont il s'agit c'est l'achat de trois véhicules qui s'inscrit dans le cadre d'un budget régulièrement voté et adopté par le Conseil d'administration du Port. Pour l'information, M. Lemon fait remarquer que l'on vient de pourvoir la direction générale du Port d'un poste de directeur général adjoint, un poste qui n'existe pas et qui

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. IDELPHONSE WILLIAM LEMON
SE VEUT RASSURANT**

constitue, selon lui, un consommateur potentiel de véhicule. Il fallait aussi un véhicule pour le service approvisionnement et le service de la police. Et tout ceci est fait conformément à une décision du Conseil d'administration du Port autonome de Cotonou. Au sujet des recrutements, le Directeur général affirme n'avoir recruté, à ce jour, que quatre personnes, à savoir : un chef service d'approvisionnement, un secrétaire particulier avec son assistant et un responsable de la cellule de la communication.

La travers tout cela, le nouveau Directeur général du port, M. Idelphonse William Lemon ne semble voir que de la manipulation de la part d'une certaine personnalité qu'il affirme pouvoir dénoncer le moment venu. Dans un entretien exclusif qu'il a bien voulu nous accorder, il s'en explique en ces termes :

« Je suis venu à la tête de cette maison il y a six mois. Au moment même où j'ai été nommé, le Directeur général sortant, M. Issa Badarou, avait déjà signé 23 contrats dont un contrat de gré à gré d'un montant de 130 millions avec la société OCEAMER. C'est cette société qui a organisé l'arrestation des 3 personnes citées dans l'article du quotidien « Les Échos du jour ». On les a prises en cassette vidéo (enregistrées sur film) en flagrant délit de corruption, prenant de l'argent chez OCEAMER. Et tout ceci s'est passé avant mon arrivée ici au poste de Directeur général. C'est une vieille affaire qu'on vient faire éclater maintenant.

« Je dois dire, en ce qui me concerne que la presse béninoise, à travers la campagne qu'elle orchestre à mon encontre me fait rire et m'afflige. Parce que ça fait seulement six mois que je suis nommé directeur à la tête de cette unité et je n'ai pas encore présenté mon bilan, mais déjà on parle de mauvaise gestion. Est-ce pour détruire quelqu'un et l'empêcher de laisser des points de repère dans ce pays ? Si c'est cela, alors la République est foutue... »

Pour le Directeur général du Port Autonome de Cotonou la prétendue mauvaise gestion dont il s'agit c'est l'achat de trois véhicules qui s'inscrit dans le cadre d'un budget régulièrement voté et adopté par le Conseil d'administration du Port. Pour l'information, M. Lemon fait remarquer que l'on vient de pourvoir la direction générale du Port d'un poste de directeur général adjoint, un poste qui n'existe pas et qui

M. Lemon déclare n'avoir signé que deux contrats depuis son arrivée au poste de Directeur général du Port Autonome de Cotonou :

- un contrat avec une association de nettoyage de port. Cette association a demandé qu'on adjointe à ses prestations le dégrassement du port. Ce qui constitue, selon le directeur général, un avantage qui n'a pas été soumis à un appel d'offre. Ce contraste est de 70 millions de F. CFA.

— Le deuxième contrat d'un montant de 7,3 millions de F. CFA par mois concerne le gardiennage pour six mois avec TG Sécurité en posant la question d'efficacité à l'intérieur de ce délai pour permettre une comparaison avec SUNTREV qui était sur le terrains mais sur qui pesaient de multiples commentaires, et cela est pour baliser la voie à un choix conséquent.



Vue aérienne des entrepôts et magasins du Port Autonome de Cotonou.

**MÈRE TERESA DE CALCUTTA,
PAIX À TON ÂME !**

« Heureux les artisans de paix, ils seront appels fils de Dieu. »

Vendredi 5 septembre 1997, vendredi inoubliable pour les Sœurs Missionnaires de la Charité avec le départ vers la maison du Père de leur fondatrice et première Supérieure, la Mère Teresa.

Née le 26 août 1910 à Skopje (Yougoslavie), de parents d'origine albanaise, elle entra en 1928 dans la congrégation franciscaine des Sœurs de Lorette. Six mois plus tard, elle fit son entrée au noviciat de Calcutta en Inde.

Sainte Marie de Calcutta jusqu'en 1946 où, la Providence aidant, elle découvrit sous les fenêtres de la riche institution, à même le trottoir, des pauvres qui mouraient chaque nuit comme des bêtes. Un choc dur et terrible

pour Teresa. Dès lors elle obtint de ses supérieures l'autorisation de pouvoir s'occuper de ces malheureux. Pour ce faire, elle adhéra à l'école d'infirmière. C'est à cette époque qu'elle convergera toutes ses forces jusqu'au jour où le Seigneur est venu lui dire : bonne et fidèle servante des pauvres, entre dans la joie de ton Maître. Elle avait 87 ans.

La fondatrice des missionnaires de la Charité a vécu avec les pauvres, au service des enfants, des réfugiés et des laissés-pour-compte. Son association créée le 7 octobre 1950 compte aujourd'hui près de 4 000 religieuses et 600 religieux répartis dans 123 pays. Elle gère 1369 cliniques où sont accueillis les pauvres, 460 établissements scolaires et 750 foyers d'accueil.

Au Bénin, les Sœurs missionnaires de la Charité sont présentes sur la paroisse Sainte-

(Lire la suite à la page 4)

Comme on le voit, le Directeur Général du Port se veut rassurant sur sa capacité de bien gérer le Port autonome de Cotonou. Et il ne s'en cache pas la face : « j'étais en mission à Paris, nous a-t-il confié, quand les gens ont répandu la nouvelle de ma prétendue mauvaise gestion. Si c'est pour me salir, ils sont libres de le faire. Ce que je sais, c'est une personnalité béninoise qui a demandé aux journalistes de semer cet amalgame en impliquant l'ancien et le nouveau Directeur général. Le moment venu, je dénoncerai cette personnalité. »

En attendant de connaître les conclusions de la commission d'enquête dépêchée par la présidence de la République pour contrôler la gestion de l'actuel Directeur général du Port, disons que la valse des dénonciations ou accusations qui gagne nos sociétés d'Etat a le mérite d'inviter aussi bien les diverses autorités mises en cause que celles chargées de les contrôler à la vigilance et à la transparence dans la gestion de la chose publique. C'est déjà un pas positif dans le processus de la moralisation de la vie publique. Ce qui est à éviter, c'est les manipulations pour des raisons invauables.

Guy DOSSOU-YOVO

**LORSQUE
LA "BÉNINOISERIE" S'Y MÈLE**

S'il est un dossier qui fait couler beaucoup d'encre et de salive dans ce pays, c'est bien le dossier du Port Autonome de Cotonou. Partisan et adversaires de l'ancien directeur général de ce service qu'on retrouverait dans toutes les couches sociales du Bénin : gouvernement, assemblée nationale, personnel du port, etc. n'avaient lésiné sur aucun moyen pour se régler des comptes. La suite, plus aucun Béninois ne l'ignore. Mais six mois à peine sa prise de fonction, le nouveau directeur général du Port Autonome de Cotonou voit planer sur sa tête l'accusation de mauvaise gestion. Ce qui est à éviter est l'étalage d'arguments subjectifs, à la limite mensongers, pour dénoncer telle ou telle gestion présumée de hasardeuse. L'objectivité et rien que l'objectivité doit soutenir toute dénonciation. La relation d'événements non vérifiés voire faux ou peu crédibles ne pourrait à terme que discrépiter la lutte pour la moralisation de la vie publique qui, si elle réussissait, ne manquerait pas de baliser la voie au développement durable du Bénin.

A. S.

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

LES HÉRODULES D'ABOMEY DURANT LA PÉRIODE PRÉCOLONIALE

On appelle hiérودules, des esclaves attachés au service d'un temple; grecque au départ, cette notion sera illustrée par la suite par des exemples existant sous d'autres cieux, comme divers milieux africains, notamment béninois.

Dans l'espace aujourd'hui occupé par la République du Bénin, l'exemple le plus représentatif en la matière est celui d'Abomey où de nombreux esclaves hommes et femmes, ont été au service de temples ou de couvents durant la période précoloniale.

* * *

La présence de hiérôdules à Abomey ne peut se comprendre en dehors des guerres et razzias opérées en territoire ennemi par ses rois durant les XVIII^e et XIX^e siècles. En effet c'est pendant cette période qu'a eu lieu l'essentiel des campagnes militaires des souverains d'Abomey; celles-ci ont été, la plupart du temps, à l'origine de l'arrivée dans cette capitale de prisonniers de guerre, devenus esclaves puis hiérôdules.

Les captifs de guerre de ce statut se composent à la fois de responsables de temples et couvents, grands prêtres de la religion traditionnelle et d'adeptes. Ces chefs et animateurs de la pratique animiste sont aussi bien des hommes que des femmes. Autant que les grands maraboutés et les spécialistes en matière d'occultisme, ces religieux étaient très recherchés par les rois d'Abomey en raison de leur politique religieuse d'enrichissement du panthéon fan par l'apport de l'extérieur d'autres divinités et cultes. Il fallait les entretenir comme dans les pays d'origine afin d'en obtenir les meilleurs résultats. La solution idéale est de transférer, en même temps que ces divinités et cultes ou peu après eux, leurs prêtres et adeptes. Arrivés à Abomey dans le contexte de la servilité, ils sont aussitôt affectés à leur service là où ils ont été implantés. Souvent, un pacte scelle leurs liens avec le roi qui fait d'eux ses gens de confiance pour son plus grand bien et celui du royaume.

Nombreux sont les exemples illustratifs de la présence à Abomey de hiérôdules au temps de la royauté; l'un des plus connus est celui de Gunon Akati du village ifé de Dumé dans la région de Savalou. Guézo, en dépit de sa campagne militaire malheureuse à Dumé, a cependant réussi à ramener comme captif de guerre, ce grand prêtre de Gu, divinité du fer, de la forge, de la chasse et de la guerre. Son fils et successeur Glélé, plus heureux qui lui devant Dumé, y a ramené à Abomey la statue de Gu dont il confia l'adoration à Akati. D'autres pays nago et surtout des localités aizo et mahi ont été ramenées à Abomey de multiples divinités dont l'entretenir est confié à des hiérôdules qui s'en occupaient déjà, depuis leurs lieux d'origine. Dès qu'ils acquièrent leur nouveau statut de hiérôdules, ils sont considérés comme des hommes libres, jouissant de nombreux priviléges et prérogatives et d'une attention particulière de la part de la cour.

CONCLUSION

La Grèce antique n'a pas eu l'exclusivité des hiérôdules; l'Afrique noire en a également eu dans des conditions politico-militaires et religieuses qui, évidemment, sont loin d'être identiques.

La représentativité d'Abomey dans le domaine des hiérôdules est si évidente qu'elle reste inégale dans l'histoire de l'espace aujourd'hui occupé par la République du Bénin.

Bien que cette destination des captifs de guerre n'ait pas fait l'objet d'études historiques, elle permet cependant de mesurer une des dimensions de la politique religieuse des rois du Danhomé, toujours soucieux d'enrichir à tout pris le panthéon de leur capitale. L'on comprend aujourd'hui que de nombreuses divinités et maitres cultes à Abomey, considérés comme typiquement fon, soient d'origine étrangère.

A. Félix Iroko

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

MÈRE TERESA DE CALCUTTA, L'ANGE DES PAUVRES...

(Suite de la page 3)

Rita de Cotonou et à Gouandé dans le diocèse de Natitingou. Elles accueillent les enfants abandonnés, mal nourris, sujets à diverses formes de maladies souvent liées à la pauvreté. Elles les logent et les soignent bénévolement. Actuellement le Centre de Sainte-Rita s'occupe d'une cinquantaine d'enfants.

MÈRE TERESA,
UNE FINE FLEUR DE LA PAIX

Artisan chevonnée de la paix, Mère Teresa de la Congrégation des Missionnaires de la Charité était la sixième femme au monde à recevoir le prix nobel de la paix le 10 décembre 1979. Plusieurs décorations et prix lui avaient été décernés auparavant tels que : le prix Padma Shri du gouvernement indien, le prix Nehru, le prix Balzam, le prix de la paix Jean XXIII. Tous ces prix, ainsi que ceux à elle remis par la suite, étaient destinés à des milliers de pauvres dans la construction des hôpitaux, des centres pour les lépreux ou les enfants. Tellelement elle se réjouit lorsque l'on reconnaît l'éminente dignité des pauvres dans un monde de guerre et de haine.

Le Pape Jean-Paul II lors de sa prière d'Angélus du dimanche 7 septembre dans sa résidence d'été de Castelgandolfo, au sud de Rome, n'a-t-il pas témoigné : «La chère Savoir qu'était Mère Teresa a été un exemple éloquent pour tous, croyants et non croyants. «Plusieurs fois, dira-t-il, j'ai eu l'honneur de la rencontrer et sa silhouette frappée,ployée au service des pauvres parmi les plus pauvres reste vive dans ma mémoire». Ainsi l'évêque de Rome a rappelé les paroles suivantes de la mère Teresa : «Le fruit de la prière est la foi, le fruit de la foi est l'amour, le fruit de l'amour est le service, le fruit du service est la paix».

La mission de la Mère Teresa commençait chaque jour avant l'aube dans l'Eucharistie. Dans le silence de la contemplation, Mère Teresa de Calcutta missionnaire de la Charité entendait retenir le cri de Jésus sur la Croix "J'ai soif". Ce cri, conservé au fond du cœur, la poussait sur les routes de Calcutta et dans toutes les banlieues du monde, le mourant,

Et le secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan n'y est pas allé par quatre chemins quand il ajoute dans son témoignage : «Mère Teresa était un exemple brillant de charité et de force spirituelle».

DE DIGNES OBSÈQUES OFFICIELLES

Des centaines de milliers de personnes, bouddhistes, musulmans, catholiques, athées — toutes confessions confondues — sont venus du monde entier assister ce samedi 13 septembre 1997, à Calcutta, sur le stade Netaji, aux cérémonies funéraires de la Mère Teresa dont le cercueil était enveloppé des couleurs nationales indiennes, vert, blanc, orange. Funérailles officielles d'État obligent car Mère Teresa est celle que la dévotion populaire appelaît l'Ange des pauvres du monde entier. C'était en présence des dignitaires locaux et étrangers. Plus qu'une célébration œcuménique, c'était une rencontre du monde entier brisé tout différent pour refléter l'œuvre charitable de la Mère Teresa. Sous l'église du Cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat et Légat du Saint-Père, et de l'Archevêque de Calcutta, Henry de Souza, entourés de milliers de prêtres, la célébration eucharistique commença à 10 h 30 (5 heures GMT) a duré plus de trois (3) heures d'horlogerie et s'est achevée par les hommages militaires qui ont conduit les dépouilles de la Mère Teresa à sa dernière demeure au siège de la Congrégation des Missionnaires de la Charité.

"IL Y A PLUS DE JOIE
À DONNER QU'À RECEVOIR"

Cette phrase des Actes des Apôtres (chapitre 20, 35) était la charpente de l'hommel du Cardinal Angelo Sodano, représentant personnel du Pape Jean-Paul II. Lorsqu'on sait que Mère Teresa avait pleinement compris ce message de l'Amour de Dieu avec chaque fibre de son esprit indomptable et avec toute l'énergie de son corps fragile, on comprend que le pape puisse affirmer : l'histoire de la vie de la Mère Teresa n'est pas seulement une simple action humanitaire. C'est une histoire de foi biblique. Elle ne peut s'expliquer que comme l'annonce de Jésus Christ, comme — en reprenant ses propres termes — «le fait de L'aimer et de Le servir dans l'image souffrant des plus pauvres d'entre les pauvres tant matériellement que spirituellement, en reconnaissant Dieu en eux et en leur



Mère Teresa : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ».

restituant l'image et la ressemblance avec Lui». (Constitution des Missionnaires de la Charité). Les mendiant, les lépreux, les victimes du sida n'ont pas besoin de débats et de théories, ils ont besoin de l'amour. Ceux qui ont faim ne peuvent pas attendre que le reste du monde trouve la solution parfaite. Ils ont besoin de solidarité parfaite. Les mourants, les handicapés et les nouveaux-nés sans défense qui ne peuvent espérer un soutien dans les idéologies utopiques ont besoin d'une présence humaine pleine d'amour et d'une main secourable. L'hommage que nous rendons à la mémoire de cette humble religieuse, qui malgré son grand amour pour l'Inde, et pour cette ville de Calcutta, n'en était pas moins pour le monde entier, serait vain si nous — croyants et hommes et femmes de bonne volonté de toute partie du monde — nous ne poursuivions pas son œuvre là où elle s'est arrêtée. Les pauvres sont encore parmi nous. Puisqu'ils sont le reflet du Fils de Dieu crucifié. Ils doivent être au centre de notre sollicitude personnelle, de notre action politique et de notre engagement religieux.

Pour finir, le Cardinal Angelo Sodano, légat du Saint-Siège, a rendu hommage à la regrettée Mère, au nom du Pape Jean-Paul II, pour tout ce qu'elle a accompli au service des pauvres dans le monde entier : «Chère Mère Teresa au nom du Pape Jean-Paul II, je l'adresse un dernier salut terrestre et, en son nom, je te remercie pour tout ce que tu as fait pour les pauvres du monde entier. Ils sont les préférés de Jésus. Ils sont également les préférés de Notre Saint-Père, Son Vicaire sur la terre. C'est en son nom que je dépose sur ton cercueil la fleur de notre reconnaissance la plus profonde.

Chère Mère Teresa repose en paix.

TÉMOIN VIVANT DE L'AMOUR DU CHRIST

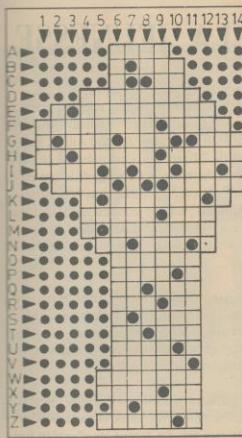
Toute division surmontée, l'avocate des pauvres a su porter à la face du monde le témoignage de l'amour du Christ mort et ressuscité pour les hommes. Son Excellence Mᵍʳ Isidore de Souza, Archevêque de Cotonou, a su bien l'exprimer ce même samedi 13 septembre en la paroisse Sainte-Rita de Cotonou, où en communion avec le monde entier réuni à Calcutta, avec les Steurs de l'Ordre des Missionnaires de la Charité du Bénin, il a célébré une messe pour le repos de l'âme de l'infatigable Mère Teresa... Jésus continue de s'incarner, et l'une de ses incarnations, affirme Mgr de Souza, c'est la Mère Teresa. Elle a vécu en citoyenne du ciel parcourant le monde entier, prête à transmettre l'amour de Dieu qui fortifie, qui console, qui transforme. La personne de la Mère Teresa constitue pour nous un signe de la puissance de l'amour de Dieu pour l'humanité. Son ciel avait commencé sur cette terre. Et ayant vécu en citoyenne de Dieu son ciel continue ». La leçon éclate d'elle-même lorsque l'Archevêque de Cotonou invite les uns et les autres à la charité : « Devenons, exhortera S. E. Mgr. Isidore de Souza, à notre petite place des foyers, des foyer de l'amour qui, petit à petit, embrasse le monde entier. Laissons-nous donc transformer et devenons incandescents pour fusionner avec Dieu et nous serons vainqueurs de la mort ».

Daigne la Vierge Marie en compagnie des Saints Anges et des Saints et Saintes du ciel accueillir la Mère Teresa mordue pour les pauvres et la présenter au Seigneur.

B. C. O.

UN PEU DE DISTRACTION

LE BÉNIN EN MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

— A. Liquide visqueux de couleur rouge. — B. Pronom personnel. — C. Article arabe. — D. Analyse. — E. Dégouits. — F. Affirmé. Vient au monde. — G. Langue du moyen âge. Surnommé. Époque. — H. Note Sécurité Propriété. — I. Assent. — J. Concession. Fin de verbe. — K. Eau de vie de vin. — L. Arrivée à échéance. Possessif. — M. Originaire d'un pays d'Europe. — N. Arbre. Vétéro. — O. Célébrités. — P. Rigoles. — Q. Iridium symbolisé. Parole reprise textuellement. — R. Un de la Haye. Métaux précieux. — S. Porteur d'une charge. — T. Quotidien de scout. Rongeur. — U. Objet contondant. — V. Camassiers. — W. Heureux. — X. Bourriquets. Deux romains. — Y. Lettre grecque. — Z. Office religieux.

VERTICALEMENT

— 1. Canine. — 2. Article contracté. Liquide contenu dans certaines substances organiques. — 3. Élément. Article étranger. — 4. Actions de mesurer le calibre. — 5. Forme de visage. Divinité égyptienne. — 6. Additionner. Mot d'enfant. Régistre comptable. — 7. Annoncé par intuition. Manie. Irlande gaélique. Très sec. — 8. Nouvelle

lune. Base. Très grande. Remarque. Gâtés. — 9. Rétabli d'un mal physique. Limon. Lieu de combat Ouest-Est. — 10. Segment de l'intestin grêle. Grosse. Presque rien. Vient après. — 11. Grande école. Trouée. Cache. Ville de Chine. — 12. Montage à relief allongé. Stéréo Nationale Togolaise. — 13. Sélection. Démonstratif. — 14. Crochet double.

(Réponse en page 10)

GRILLE A DÉCODER

Chaque case de la grille ci-dessous contient un numéro, lequel correspond toujours à une même lettre ? Faisant les recherches, vous imagineriez petit à petit de nouveaux mots et identifieriez de nouvelles lettres.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres décodées sont déjà inscrites dans la grille.

A vous donc de joindre

S	1	4	8	2	6	9	10	3	2
E	2	3	9	1	10	11	2	1	12
Z	3	2	12	1	10	8	12	10	3
P	4	2	12	7	2	6	5	2	6
T	5	2	13	4	3	2	10	5	6
R	6	2	7	5	6	2	1	6	2
M	7	14	2	7	5	6	2	1	6
A	8	14	2	7	5	6	2	1	6
G	9	14	2	7	5	6	2	1	6
H	10	14	2	7	5	6	2	1	6

(Réponse en page 10)

LA CROIX

Saurez-vous achever la grille ci-dessous de façon à obtenir six mots croisés de six lettres chacun ?

C	D	P		
R				
			N	E
B	R		E	R
C	O		C	T
		C	E	R
		E	R	D

(Réponse en page 10)

BONNE SANTÉ

Pour vieillir en bonne santé : mangez assez, mangez varié !

Les experts le disent avec force : l'alimentation a le double pouvoir de retarder le vieillissement naturel (voire peut-être d'accroître la longévité) et d'améliorer la santé ainsi que la qualité de vie. Autrement dit, pour vieillir en douceur garder la forme, il faut bien manger !

On connaît aujourd'hui avec certitude le rôle favorable de certains aliments et/ou nutriments pour la santé. Des apports de calcium (fromage, lait et produits laitiers) tout au long de la vie permettent de protéger les os et de limiter le risque d'ostéoporose et de fracture. Les plus récents travaux sur la perfusion osseuse montrent aussi, pour les personnes âgées, l'intérêt de la vitamine D (l'idéal serait de prendre un peu de soleil) et des protéines (viande, poisson, œufs, produits laitiers).

Les protéines, plus une activité physique régulière, ont aussi l'avantage de combattre la diminution de la masse musculaire que l'on observe avec l'âge : cette perte de muscle est à l'origine de troubles de la marche, de chutes et de fractures.

Les matières grasses elles-mêmes, accusées d'être une cause parmi d'autres de maladie

cardio-vasculaires, sont plutôt innocentes après 65-70 ans : l'élevation du cholestérol pourrait même être garantie de bonne santé. Chez les sujets âgés sans problèmes cardio-vasculaires, disent les spécialistes, les régimes pauvres en graisses sont inutiles, et même potentiellement dangereux.

Graisses, protéines, vitamines et minéraux sont aussi crédités, dans des recherches en cours, d'une action favorable sur les fonctions cognitives des personnes âgées : on entend une amélioration de la mémoire, de l'humeur, du sommeil. L'effet de ces divers nutriments sur les défenses immunitaires est aussi à l'étude, avec l'espoir d'une diminution des maladies infectieuses, voire des cancers, chez les personnes âgées "bien nourries".

Déjà établis ou en voie de l'être, ces bénéfices en termes de santé et de qualité de vie soulignent aux yeux des experts la nécessité d'assurer aux personnes âgées une alimentation équilibrée, satisfaisante en quantité et en qualité. En pratique, et sauf avis médical contraire, il faut exclure les régimes et manger de tout !

MFI / CERIN

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Rade... radeau... radis...

En rade, c'est laisser à l'abandon, à l'écart. En terme maritime, un navire en rade c'est un navire à l'arrêt.

C'est le radeau de la méduse... une situation où l'on est presque perdu, où il faut lutter désespérément pour survivre.

Rappel : La frégate la Méduse fit naufrage en 1816. L'équipage et les passagers réfugiés sur un radeau vécurent des jours horribles.

Sur 149 personnes, 15 seulement étaient encore en vie au bout de 12 jours.

Le peintre français Géricault (1791-1824) en fit le sujet d'un tableau célèbre (1819).

Enfin avec le mot radis cette expression familiale : pas un radis... pas un sou.

Sans radis : sans un sou, sans argent, expression datant du milieu du XIX^e siècle.

FAÇONS DE PARLER

LE SEXE DES MOTS

Antidote, volte-face, écritoire, trois noms aux sens bien différents. Deux d'entre eux sont du genre féminin. Lequel est du genre masculin ?

Réponse : Antidote est du genre masculin. Un antidote est un contrepoison. On dit par contre : une volte-face, une écritoire.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe pardonner, de par et de don-

ne pas tenir rigueur d'une faute, c'est une offense, c'est pardonner, oublier, fermer les yeux et familièrement parlant : passer l'éponge. Pardonner c'est résoudre ou remettre, ne pas garder rançune, tenir quitte, ou devant un tribunal : gracier ou remettre une peine. En pays musulman c'est l'amanc (AMAN), octroi de la vie sauve à un ennemi vaincu.

Demander pardon, c'est implorer, présenter ses excuses, exprimer ses regrets, faire amende honorable. Et celui qui pardonne est clément, indulgent et sans rançune. Par contre celui qui ne pardonne pas est implacable, rancunier, impitoyable ou vindicatif.

Une sentence latine rappelle à ce propos : "On peut être cruel en pardonnant et miséricordieux en punissant" ...

LA BONNE DÉFINITION

La cuniculiculture est le nom donné à l'élevage :

des huitres ?

des lapins ?

ou des poissons ?

Réponse : La cuniculiculture (CUNICULICULTURE) est l'élevage des lapins. On peut dire aussi, plus simplement, cuniculture.

L'élevage des huitres c'est l'ostreiculture.

L'élevage des poissons c'est la pisciculture.

AUTOUR D'UN MOT

La paresse, du latin pigritia.

La répugnance au travail c'est la paresse ou la jainéanise. En termes populaires on dit "flemme"... Avoir la flemme. On est paresseux comme une couleuvre, comme un lézard. Et quand on est élève, un paresseux est souvent un cancre. Se débrouiller devant le travail, craindre sa peine, se croiser les bras ou se tourner les pouces sont aussi des expressions relatives à la paresse. Manquer d'énergie ou d'activité c'est, dit-on, "avoir la paresse dans le sang"; c'est également l'indolence, la mollesse et la langueur, voire l'apathie.

Et le paresseux se dorlotte, se laisse vivre, manque de nerf ou de ressort, et souvent comme dit l'expression populaire : "il se la coule douce". Il est engourdi, apathique ou amorphe, les termes ne manquent pas pour le qualifier, les proverbes non plus. En Grèce : "Le paresseux est un voleur". En Allemagne : "La semaine du travailleur a sept jours, la semaine du paresseux a sept dimanches".

DES MOTS ET DES FAUTES

Motel et hôtel, deux noms ayant un sens très rapproché avec une nuance orthographique.

En effet le O de hôtel est surmonté d'un accent circonflexe.

Le O de motel n'en prend pas...

Hôtel (avec accent circonflexe) vient de ostel. Le S s'est transformé en accent et ostel est devenu hôtel.

Quant au motel, c'est un nom venu d'Amérique formé sur motor (moteur) et hôtel... motel. Il désigne un hôtel où l'on peut laisser sa voiture devant sa chambre. Le motel ne prend pas d'accent puisque les Anglais et les Américains n'en utilisent pas. C'est ce qu'on nomme du "franglais".

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe exagérer, du latin exaggerare (entasser).

Donner aux choses une importance excessive c'est exagérer, grossir, amplifier. Exagérer ses mérites c'est se vanter, fanfaronner, se faire valoir et dans un travail "exagérer les difficultés" c'est se faire un monde, une montagne de...

L'exagération prend parfois le nom d'amplication, de fanfaronnade, de vantardise, ou de haboter.

Dépasser la mesure c'est également exagérer, aller trop loin, franchir les bornes et d'une manière populaire : charrier ou pousser.

Un prix exagéré est qualifié d'exorbitant, d'astronomique et une attitude peut être outrée ou affectée quand elle est exagérée.

"L'exagération c'est le mensonge des honnêtes gens", a dit un sage du XIX^e siècle français

LE MOT DÉFIGURÉ

Celui qui habite depuis les origines le pays où il vit porte un nom spécial. Certains disent "aborigène", d'autres "aborigène" ?

Quelle est la forme correcte ? "Aborigène" ou "Aborigène"?

Réponse : Aborigène (ABORIGÈNE) sans "R" après le A initial. On dit fréquemment : les aborigènes d'Australie, mais il existe aussi des plantes aborigènes.

Le synonyme d'aborigène est autochtone : originaire par voie ancestrale du pays qu'il habite.

JEUNESSE — RELIGION

EN ROUTE À LA SUITE DU CHRIST

LE BÉNIN AUX XII^{es} JOURNÉES MONDIALES DE LA JEUNESSE

Paris, 14-29 août 1997. Ils étaient massivement présents à l'appel. Les jeunes du Bénin aussi. Ils sont vu. Ils ont vécu l'événement religieux de l'année : les XII^{es} Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ).

On en parle déjà au passé. Surtout que les regards sont désormais tournés vers Rome où se dérouleront en l'an 2000 les prochaines JMJ.

Les participants de tous les continents sont de retour dans leurs pays respectifs, encore plus revigorés et enracinés que jamais dans l'amour du Christ.

Mais que d'enseignements les uns et les autres ont à tirer de leur rassemblement mémorable dans la capitale française ! Rassemblement plein d'émotions, de méditations et de ferventes prières !

Au cours de cette rencontre avec les jeunes du monde à Paris, ville devenue, en la circonstance, haut lieu du catholicisme, le successeur de Pierre était entouré de plusieurs évêques des cinq continents.

Cette année, comme les disciples de Jean-Baptiste à la quête de Jésus, des milliers et des milliers de jeunes sont venus à Paris de plus de cent soixante pays, dont le Bénin, pour célébrer avec Jean-Paul II la force du Seigneur ressuscité, Maître du temps, de l'avenir, Lui qui réconcilie les nations et réunit les différentes générations.

Environ trois cent mille au départ, les jeunes atteindront, à la fin, le chiffre record de plus du million, d'abord dans les diocèses de France, puis du 19 au 24 août dans la capitale et en région parisienne. Ils ont posé sur tous les tons, dans plusieurs langues, la question : « Maître, où demeures-tu ? » De bien de façons, ils ont entendu la réponse lors de ces XII^{es} journées mondiales de la Jeunesse : « Venez et voyez ». Ensemble, dans le secret de leur cœur, ils ont répondu, car ils sont venus. Ils ont vu. Ils se sont mis en route à la suite du Christ avec sainte Thérèse sur le chemin de l'Amour. Les milliers de jeunes ont fait l'expérience de la Vérité de l'Église, de la force de l'Espérance chrétienne et de la richesse de chaque culture.

LA FÊTE DANS LES DIOCÈSES EN PROVINCE

Les Béninois, 103 au total furent répartis, du 14 au 18 Août lors de la phase diocésaine, dans des familles en plusieurs localités : Le Mans, L'Île, Saint-Etienne, Saint-Brieuc, Pécigné, Trappes, Nantes, Lyon, Clermont, Strasbourg, etc. On y comptait des religieuses (SSA, OCPSP, Salle de Vihiers), des postulantes, des novices, plusieurs prêtres de nos différents diocèses et un grand nombre de jeunes gens et jeunes filles laïcs. Pendant quatre jours, chacun a apprécié la force de la foi qui dissipe le « subjectivisme sauvage » et

les susceptibilités et qui aplani les obstacles de la différence. Partage, prière, rencontres et découvertes ont été les temps forts des journées dans les diocèses.

DE PARIS : VERS LE TROISIÈME MILLENAIRE

Le 18 août, très tôt, Paris fut envahi et même envahi par une marée de jeunes. Fanions, banderoles, drapeaux, ori-flammes donnaient un nouvel éclat à la ville. Toutes les couleurs du monde s'étaient donné rendez-vous à travers plusieurs activités : catéchisme, chemin de croix, eucharistie, veillées, festivals culturels. « J — 865 avant l'an 2000 » : c'est par ces mots que la tour Eiffel accueillait les centaines de milliers de pèlerins venus vivre la fête de l'Espérance. La tour Eiffel, symbole de la capitale... la tour Eiffel, symbole dynamique bien visible du logo officiel des XII^{es} journées mondiales de la Jeunesse.

Passé les ennuis de lecture de cartes ou de déplacements en métro ou bus, passés les émerveillements devant la structure métallique, les jeunes étrangers, mais aussi les jeunes français, semblaient aller de surprise en surprise.

LA MESSE D'OUVERTURE AU CHAMP-DE-MARS : 19 AOÛT

Un parc parsemé de pelouse qui abrogeait ses plus beaux atours pour la messe d'ouverture et de bienvenue que présidait l'archevêque de Paris, le Cardinal Jean-Marie Lustiger.

Dans l'homélie, le prélat a invité les jeunes à « la plus haute ambition : l'ambition de l'amour, de l'amour sans limite, à l'image de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus... L'amour n'est pas une drogue. L'amour est la plénitude de la vie. Venez et voyez. Vous verrez que cet amour est notre vie... ».



Pardon exceptionnel à Rumeongol (Finistère). 350 Gabonais, Coréens, Libanais... qui s'étaient joints à près de 3000 pèlerins bretons, ont fêté ensemble l'Assomption de la Vierge Marie. Au cours d'une messe solennelle, puis d'une joyeuse veillée internationale.

Dans l'après-midi du 21 Août, c'est un Pape fatigué mais infatigable qui s'est rendu au Champ-de-Mars pour saluer la marche humaine de plus de 600 000 jeunes du monde entier venus lui souhaiter une chaude bienvenue.

LA CHAÎNE DE FRATERNITÉ DU 23 AOÛT

Le samedi 23 Août à 10 h 45 eut lieu une chaîne d'amitié sur les 36 km des boulevards des Maréchaux. La police bloqua la circulation à l'heure dite. Les jeunes, tous unis se tinrent par la main pour former une couronne de paix et de fraternité alors que sonnaient toutes les cloches de l'Île-de-France. À la tombée du jour, le minotin d'heure prévue fut remplacée par les klaxons des véhicules et les cris des jeunes. Aucun son de cloche ne parvint donc aux oreilles au sein de ce tumulte joyeux. Parisiens et badauds, ébahis, préférèrent regarder que participer. La capitale parisienne était ceinturée d'une grande chaîne d'amitié, de mains tendues et de coeurs ouverts. C'est le symbole de Jean-Paul II avec les jeunes à Paris, main dans la main vers le troisième millénaire.

LA VEILLÉE DE LONGCHAMP

Les pèlerins après la chaîne d'amitié partirent pour Longchamp où ils ont vécu presque vingt-quatre heures en l'hippodrome, sature de chaleur et de monde. Les jeunes attendant le pape avaient sorti leurs guitares. Il était un peu plus de 22 heures lorsque la célébration du baptême a débuté. Dix jeunes de 14 à 30 ans (six garçons et quatre filles), venus des cinq continents, ont gravi, émus, à l'appel du cardinal Lustiger, les marches du podium en direction du Pape pour le baptême : Alexei, jeune Russe de 22 ans ; Jean-François un étudiant cambodgien de 23 ans ; Désiré Toe, 30 ans, venu du Burkina Faso ; Louis-

Marie Tam de Hongkong converti grâce à sa femme ; Grober Marcos, étudiant Bolivien de 19 ans ; Arnaud Aubry, Français de 24 ans, qui s'est présenté en uniforme de marin, accompagné de son parrain officier ; Katia, une couturière tahitienne ; la toute jeune cubaine Raímara Clara, 14 ans ; Jacqueline Mwangi du Kenya et Megan-Lucia Costello de Salt Lake City...

Après de brefs témoignages de ces tout jeunes enfants de Dieu, le Pape a entamé la cérémonie du baptême au cours de laquelle, il a demandé aux jeunes d'être des « missionnaires de l'Évangile ».

« Chers jeunes, a-t-il insisté de nouveau le dimanche, votre chemin ne s'arrête pas ici. Le temps ne s'arrête pas aujourd'hui. Partez sur les routes de l'humanité, en demeurant unis dans l'Église du Christ ». « J'invite, continua-t-il, les jeunes à faire preuve d'imagination pour travailler à l'édification de sociétés plus fraternelles où les plus démunis seront reconnus dans leur dignité. Ayez l'audace du partage ! »

Les moments précieux de la messe de clôture du dimanche 24 août feront l'objet d'un autre article.

Mentionnons, que pendant son séjour à Paris, le Pape a béatifié, le 22 Août en la cathédrale Notre-Dame de Paris, Frédéric Ozanam, bienheureux, un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul. Dans l'après-midi du même jour, ayant de rejoindre Evry, le Saint-Père s'est rendu au cimetière à Etampes pour une visite privée de prière sur la tombe du professeur Jérôme Lejeune, médecin et généticien, décédé le 3 avril 1994.

LES SURPRISES DES J.M.J.

Avant de quitter l'assemblée de Longchamp, Jean-Paul II devait annoncer qu'il proclamerait sainte Thérèse de Lisieux, Docteur de l'Église, le 19 octobre 1997 à Rome.

Par ailleurs, le prochain rendez-vous sera en l'an 2000 : « Je voudrais vous inviter aux prochaines journées mondiales de la jeunesse, les XII^{es}, que si Dieu le veut, nous vivrons à Rome en l'an 2000 au cours du grand jubilé, près de la tombe des apôtres Pierre et Paul » a déclaré dans sa langue maternelle le Pape Jean-Paul II.

Après un tel temps fort d'espérance à Paris, la question demeure pour les jeunes du monde et surtout du Bénin : Et maintenant ? Au lendemain du prodigieux succès des XII^{es} Journées Mondiales de la Jeunesse, que ferons-nous ?

*Eric Aissi
Abbé Célestin Avecum*

LE BÉNIN DANS L'AVENTURE DES J.M.J. 1997



Un groupe de jeunes béninois à la 12ème Journée Mondiale de la Jeunesse.

L'Église : c'est la communion des peuples. Et l'occasion a été offerte à cent deux Béninois de vivre cette réalité à Paris au mois d'août dernier. Ce grand rassemblement international où plus d'un million de jeunes venus de 140 pays étaient présents autour du Pape, reste un souvenir inoubliable. Désormais, nous pouvons définir, expliquer les J.M.J. et témoigner de l'expérience de 1997 : que ce soit dans les provinces ou à Paris même.

Saint-Père a alors institué la Journée Mondiale pour la Jeunesse ; puis des forums internationaux qui se sont déroulés tous les deux ans. Ainsi cinq rassemblements mondiaux de la Jeunesse ont déjà eu lieu avec les thèmes suivants :

* 1987 à Buenos Aires : « Nous avons reconnu l'amour que Dieu a pour nous et nous l'avons cru ».

expérience spéciale vécue en deux temps.

Le premier en est la phase en province du 14 au 18 août. Elle a été très particulière pour notre groupe. Nous étions quinze Béninois pour vivre cette phase à Chaponost dans la ville de Lyon. Arrivés dans cette ville le 06 août au soir, des familles chrétiennes nous ont accueillis et sont restées entièrement à notre service jusqu'au 11 août. A partir de ce jour, un camp inter-national a débuté pour nous et a regroupé des Français, Polonais, Sénégalais, Rwandais, Ivoiriens, Nigériens, Italiens, Centrafricains et Béninois. Le camp a eu lieu aux Cartières (une maison de la Société des Missions Africaines, SMA) à Chaponost. Là, un accueil très chaleureux nous était fait : enseignement, messes, carrefours, visites, loisirs et jeux...

Quant à la deuxième phase à Paris du 18 au 24 août, c'est le sommet même des J.M.J.-97. Elle a commencé avec une grande messe célébrée par plus de cinq cents évêques sous la présidence de l'Archevêque de Paris, Jean Marie Lustiger sur le Champ-de-Mars le 19 août. Les matinées des 20, 21 et 22 août ont servi à trois bonnes séances de catéchèse avec les thèmes respectifs :

— A la recherche du visage du Seigneur.

— Jésus vit dans sa Parole.

— Jésus vit dans l'Eucharistie.



*"Arnaud, je te baptise, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit".
Arnaud Aubry, 25 ans, est originaire de Dijon. Comme les neuf autres baptisés, il a été confirmé par le Pape, et le dimanche, à la messe, il a reçu l'Eucharistie pour la première fois*

convictions de ceux qui ne partagent pas les siennes». Comme guidée par le zèle intrépide et la foi du Bienheureux, la foule des pèlerins s'est regroupée de nouveau autour du Pape le 23 août pour une veillée de prière où deux représentants des cinq continents dont été baptisés. Après la nuit sur place, la messe avec le Saint-Père sur l'hippodrome de Longchamp a clôturé les XII^e J.M.J. Quelle belle aventure avec le Christ !

Les journées Mondiales de la Jeunesse nous ont appris l'amitié dans la différence tout en nous donnant la force d'évangéliser d'autres différences. Pour ce faire, se convertir, vivre dans l'unité et accueillir les autres constituent pour chacun de nous le meilleur cadeau pour notre vie spirituelle.

Eustache Ephrem Badou et
José-Florent Makpo



L'enfant et la Colombe. Arrivé doucement sur le podium, l'enfant, de blanc vêtu, s'est approché du Pape. Puis, toujours très calmement, il a pris la colombe qu'il avait, cachée dans sa ceinture. Et d'un magnifique mouvement, il a ouvert les bras, offrant au monde l'oiseau de la paix.

Depuis douze ans, les Journées Mondiales de la Jeunesse (J.M.J.) invitent les jeunes du monde entier à une sorte de pèlerinage. Ce pèlerinage trouve sa source dans un dialogue ininterrompu entre l'Église (surtout par la voix du Pape) et les jeunes sur les questions essentielles de la vie. C'est un processus qui se nourrit par la rencontre avec les personnes du même âge d'autres pays et par la confrontation des expériences respectives. Sur l'invitation donc du Pape, la première rencontre a eu lieu à Rome en 1985 : année internationale de la Jeunesse déclarée par l'O.N.U. Le thème était : « Soyez toujours prêts à rendre compte de votre espérance ». Après ce succès, le

* 1989 à Saint-Jacques-de-Compostelle : « Je suis la Voie, la Vérité et la Vie ».

* 1991 à Częstochowa : « Vous avez reçu un esprit de fils ».

* 1993 à Denver : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance ».

* 1995 à Manille : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie ».

* 1997 à Paris : « Maître, où demeures-tu ? Venez et voyez » pour le VI^e forum international en même temps que la XII^e Journée Mondiale de la Jeunesse. C'est une



*Partez sur les routes du monde
« Maître, où demeures-tu ? » Le Christ habite tous les peuples de la terre.*

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

8 SEPTEMBRE 1997 : FÊTE PLURIELLE, CHEZ LES SŒURS (OCPSP)

Unies à la célébration du centenaire de l'entrée dans la Vie de Sainte Thérèse de Lisiéus, les Sœurs Oblates Catholiques Petites Servantes des Pauvres (OCPSP) portent haut les flammes des merveilles de Dieu dont bénéficia leur Congrégation fortement marquée par le message et le patronage de la Sainte Carmélite de Lisiéus. C'était le 8 septembre 1997, en la fête de la Nativité de la Vierge Marie. Ce jour est désormais mémorable pour les Sœurs Jeanne Benoit Gbessi et Albertine Sagbo du diocèse d'Abomey, Ghislaine Zinsou, Léonie Dochamou et Constance Éyébiyi du diocèse de Porto-Novo, Grâce Martins de l'archidiocèse de Cotonou et Martine Lucien Météki du diocèse de Natitingou qui, par leurs vœux perpétuels, ont répondu, pour toute leur vie, oui à l'appel du Seigneur.

Jour mémorable, ce lundi 8 septembre ne l'a pas été moins pour les Sœurs Suzanne Boni du diocèse de Natitingou, Aloysia Mayaki et Rose Marie Arouna de l'archidiocèse de Cotonou, Émilienne Vodounou du diocèse de Porto-Novo, Jeanne Dannon du diocèse d'Abomey et Ludovic Dutché du diocèse de Dassa-Zoumé qui ont, d'un même cœur, adressé leurs remerciements au Seigneur à travers leurs noces d'argent. Quant à la Sœur Bernadette Djossou, elle a élevé la voix, ce même jour, pour chanter les merveilles dont Dieu l'a comblée tout au long de ses cinquante ans de vie religieuse.

Autorisées politico-administratives, parents, amis, fidèles laïcs, religieux et religieuses, prêtres et évêques se sont joints aux religieuses (OCPSP) pour rendre grâce dans la cour de la paroisse Saint-Antoine de Padoue de Calavi où se sont déroulées les cérémonies sous de géants apatams dressés pour la circonstance.

A 10 heures, la procession d'entrée couronnée par Son Eminence Bernardin Cardinal Gantin s'est ébranlée avec la présence effective d'une centaine de prêtres et de 1.I. EE. NN. SS. Lucien Monsi-Agboka, Président de la Conférence épiscopale du Bénin et évêque d'Abomey, Robert Sastre, évêque de Lokossa, Vincent Mensah, évêque de Porto-Novo, Isidore de Souza, archevêque de Cotonou, Christophe Adimou, archevêque émérite de Cotonou.

UNE NAISSANCE, QUEL ÉVÉNEMENT CONSIDÉRABLE !

L'homélie de Son Eminence Bernardin Cardinal Gantin a pris ses racines dans le livre d'Isaïe chapitre 62, verset 4. Visiblement content et reconnaissant envers Dieu, le Cardinal Gantin a ainsi commencé son homélie :

«S'il est, en Afrique, une célébration familliale pleine de joie et d'espérance, ouverte à plus de gens possibles, proches ou lointains, c'est bien celle qui fête la naissance d'un enfant.

«En effet, "lorsque l'enfant paraît", c'est le cercle ancestral et communautaire qui se sent concerné. Immédiatement, des messagers partent vite de la maison bénie vers toutes les directions pour "donner la nouvelle, la bonne nouvelle qu'un être nouveau est venu dans le monde".

«Si cet être nouveau est un garçon on remercie le ciel en disant : "Bénî soit celui qui vient consolider nos racines familiales!".

«Si c'est d'une fille qu'il s'agit, promesse pour la mère, la joie n'est pas moins grande; et on l'exprime en félicitant le don venu d'en

haut en disant: "La haie de notre maison vient de fleurir".

«Racine ou fleur, l'enfant africain est toujours un Don de Dieu, le don de la vie».

Ainsi le cardinal Gantin a inscrit cette belle tradition de notre pays dans la ligne de la célébration de la Nativité de la Vierge Marie. Et il poursuit : «comment ne pas remarquer en la fête de ce jour toute la dimension ecclésiale et nationale que la Providence nous donne de célébrer en cette année 1997 plusieurs fois jubilaire ?»

Rappelant le jubilé de S. E. Mgr. Robert Sastre, évêque de Lokossa, l'action de grâce rendue à Dassu aux pieds de Notre-Dame

UN SOUVENIR... ET UN SOUHAIT

Le Cardinal, pour finir, s'est inséré dans les cours des célébrations d'action de grâce qui rassemblent et encouragent notre Église pour évoquer un souvenir et exprimer un souhait.

* LE SOUVENIR

Le souvenir dit-il, c'est celui de mes vingt ans de Cardinalat, c'est-à-dire d'appel à un plus haut service aux côtés de Celui qui est le Pasteur de l'Église Universelle. C'était déjà un grand honneur pour notre pays que l'appel de l'Archevêque de Cotonou à Rome, en 1971, par le Pape Paul VI. Six ans après, d'un geste absolument gratuit, il l'agrégeait au nombre de ses Conseillers les plus proches... En souvenir de cela, il fallait

et dans le droit, dans la tendresse et dans l'amour : "Je promets et je jure que je serai, dès maintenant et tant que je vivrai, constamment fidèle au Christ et à son Évangile — et que j'obéirai au Bienheureux Pierre et à la Sainte Église apostolique romaine".

* LE SOUHAIT : LA CONGRÉGATION DU SOURIRE

«Quant au souhait, poursuit-il, il voudrait être aussi un engagement pour nous tous.

«Je propose à qui voudrait marquer d'une pierre blanche cette fête mariale du 8 septembre, ce centenaire de la naissance de Sainte Thérèse de Lisiéus, cette année si riche pour nous de tant d'anniversaires. Il s'agit de garder et de renouveler un signe qui renait chaque matin en souvenir des grâces reçues.

Je n'ai jamais eu l'occasion, l'ambition, l'honneur de fonder quoi que ce soit dans ma vie, encore moins une Congrégation religieuse.

Mais celle à laquelle je pense existait déjà au temps lointain de notre formation au Séminaire Saint-Gall de Ouidah. Mgr. Christophe Adimou, mon frère dans le sacerdoce, s'en souviendra sans doute : Il s'agit maintenant de redonner vie et naissance, nom nouveau et consécration à notre vieille Congrégation dite du "SOURIRE" !

Tout le monde peut en faire partie : évêques, prêtres, laïcs, hommes et femmes et, bien sûr, en priorité les dimes consacrées en fête aujourd'hui. Sa charte est déjà connue de beaucoup. Mais il faut la redonner : ce que je fais avec plaisir, en remerciant le Seigneur qui aime celui qui donne et se donne avec la joie et la fleur :

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup
Il enrichit ceux qui le reçoivent
Sans appauvrir ceux qui le donnent

Il ne dure qu'un instant
Mais son souvenir est parfois éternel
Personne n'est assez riche pour s'en passer
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter

Il crée le bonheur du foyer
Il est le signe sensible de l'amitié

Un sourire donne du repos à l'être fatigué
Rend le courage aux plus découragés
Il ne peut pas s'acheter, ni se prêter, ni se voler
Car c'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où il se donne.

Et si quelquefois vous rencontrez une personne
qui n'a sait plus avoir le sourire

Soyez généreux donnez-lui le vôtre
Car nul n'a tant besoin d'un sourire

Ceux qui ne peuvent en donner aux autres.

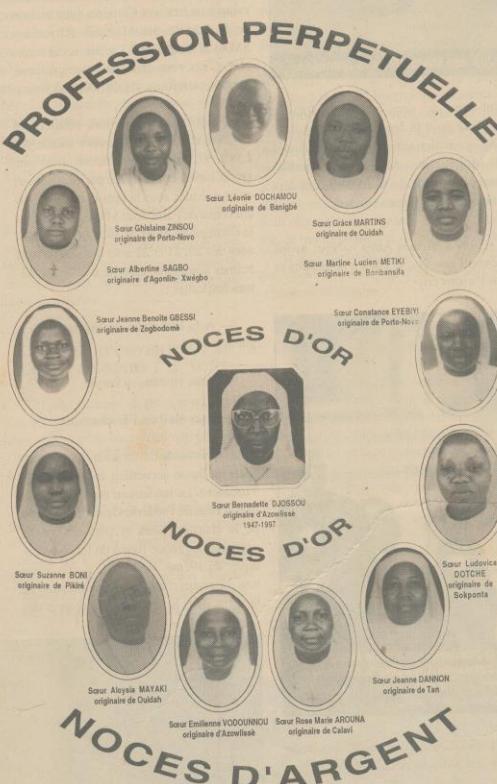
Amen.

FIDÉLITÉ, UNIQUE PRIÈRE EN FAVEUR DE NOS SŒURS

Vous êtes déjà mortes au péché et consacrées à Dieu. Voulez-vous par la consécration perpétuelle rendre plus profonde cette consécration ? À cette question de son Éminence, les professes ont unanimement et sans hésitation répondut par un «oui» on ne peut plus franc.

Les saints du ciel invoqués sur cette adhésion volontaire à la chasteté, à l'obéissance et

(Lire la suite à la page 10)



d'Arigbo pour ses quarante ans d'épiscopat, la célébration de l'allégresse des sept nouvelles Sœurs de Calavi définitivement engagées dans la vie religieuse et la très prochaine ordination épiscopale de S. E. Mgr. Pascal NKoué sur les collines de l'Atacora, le Cardinal Gantin n'a pas manqué de remercier avec affection les familles, les paroisses et les diocèses d'où provenaient les professes. Elles aussi ont eu droit à l'expression de gratitude du prince de l'Église, le Cardinal Gantin, pour leurs actions au sein de l'Église au service des pauvres.

«Elles résonnent comme un "nom nouveau", et comme la réponse d'une dame que Dieu promet de "fiancer à lui dans la justice

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

PAROISSE BIENHEUREUSE BAKHITA À ABOMEY-CALAVI

1er novembre 1995 - 1er novembre 1997 : bientôt deux ans qu'est né un nouveau lieu de culte catholique dans la Commune urbaine d'Abomey-Calavi. Il est implanté dans le grand quartier Agori qui forme toute la zone méridionale de la Commune. C'est à l'occasion du premier anniversaire de la première messe en ce lieu que la communauté a décidé de confier ce centre pastoral à la Bienheureuse Bakhita que nous a fait découvrir l'Abbé Séraphin Kiosi, prêtre SMA, d'origine congolaise (Kinshasa).

QUI EST BAKHITA ?...

Bakhita est née au Soudan. C'est une Noire Africaine qui a connu les angousses de l'enlèvement et les horreurs de l'esclavage. Elle a été vendue et revendue plusieurs fois sur les marchés de El Obéid et de Khartoum. Au cours de ces transactions, elle a connu les souffrances physiques et morales les plus atroces de l'esclavage. Bakhita n'est pas son nom qu'elle a reçu de ses parents à sa naissance. Le choc de la capture a causé des vides dans son esprit au point d'oublier son nom. Bakhita qui signifie en arabe «la fortunée» est le nom que ses maîtres lui ont donné.

Mon intention n'est pas de retracer les péripeties de la vie émouvante d'esclave de Bakhita. Je voudrais plutôt parler brièvement de sa vie religieuse, notamment lorsqu'elle fut «utilisée» comme «émoi vivant de la foi évangélique et de charité simple» pour en arriver ensuite à la paroisse bienheureuse Bakhita d'Abomey-Calavi.

Conduite par la Providence divine, Bakhita arriva au catéchuménat tenu par les sœurs canossiennes à Venise (Italie), 16 ans environ après sa capture dont dix ans en esclavage. C'est là qu'elle demanda et obtint de connaître ce Dieu que, depuis son enfance, «elle sentait dans son cœur sans savoir qui Il était». En effet, rentrée au catéchuménat après le temps de l'instruction chrétienne, elle reçut le baptême, la communion et la confirmation le 9 janvier 1890. On l'appela Josephine, Marguerite et Fortunée (Fortunata en italien) est l'équivalent de Bakhita en arabe). Près de quatre ans plus tard, le 7 décembre 1893, elle obtint son entrée au noviciat et le 8 décembre 1896 Bakhita se consacra pour toujours à son Dieu qu'elle appelaît d'une expression douce «*el Patron*», c'est-à-dire «le Maître». Lorsqu'on demande à Bakhita les raisons de son choix, elle répond : «*le Seigneur m'a inspiré*. Et comment avez-vous fait pour y parvenir? «*Je ne le saurais ; c'est Lui qui a tout fait*».

Pendant plus de cinquante ans, cette humble fille de la charité dont l'histoire a commencé dans un coin du continent africain, accomplit différentes fonctions ; elle fut cuisinière, lingère, brodeuse, potière. Et quand l'heure de l'évangélisation sonna, Bakhita ne manqua pas la première occasion pour se montrer *témoin de l'amour du Christ Rédempteur*. Accepterait-elle, pour l'amour de Dieu, de faire connaître les merveilles de Dieu au plus grand nombre possible de personnes en se déplaçant de l'une à l'autre maison canossienne de l'Italie ? Bakhita répondit : «*comme le Maître le veut*». C'est ainsi qu'en 1935, commença pour Bakhita une vie de fréquents déplacements. Dans sa bouche, tou-



Bienheureuse Joséphine Bakhita
Sœur canossienne

viez quelle grâce est de connaître Dieu !» On ne manquait pas de sentir qu'au cours de ses déplacements, Bakhita avait son esprit tourné vers Dieu tandis que ses intentions ne se détachaient pas de son Afrique natale ; pour preuve, une des déclarations de sa vie missionnaire : «*Oh, si vous savez combien d'Africains seraient devenus catholiques s'il y avait des missionnaires pour leur dire que Dieu les aime et que Jésus est mort pour eux*» ou encore, à une autre occasion : «*S'ils Africains entendaient parler du Seigneur et de la Vierge, ils se convertiraient et ils seraient très bons*». Son humilité, sa simplicité et son sourire constant lui gagnaient le cœur de tous les habitants des contrées qu'elle parcourrait. Elle jouissait de la considération de ses confrères par sa douceur inégalée, par sa bonté et son profond désir de faire connaître le Seigneur.

Lorsqu'arriverent la veillée et une longue maladie, Bakhita continua à offrir un témoignage de foi, de bonté, et d'esprit chrétien.

MISSION BIEN ACCOMPLIE POUR UN MISSIONNAIRE

Le mercredi 9 juillet dernier, la communauté chrétienne des neuf villages de la paroisse Notre-Dame du Lac Nokoué était regroupée autour du Révérend Père René Grossreau pour lui témoigner sa gratitude filiale. La célébration eucharistique, présidée pour la circonstance par le père Grossreau qui entouraient les pères Damien Ogou et Félix Houessou de Tori Bossito et le père André Perrin, nouveau curé de Sô-Chanhoué, a été animée par une communauté très vivante et enthousiaste.

A la fin de la messe, des chants religieux vibrants aux rythmes traditionnels d'*«Adjogam»*, de *«Tobas»* ont accompagné, en procession cadencée, les porteurs des différents cadeaux des villages et certains groupes particuliers au père Grossreau dont le départ définitif du lac a attiré plus d'un.

Son installation, malgré les rudes conditions climatiques, parmi les Toffinou du Nord du lac Nokoué, de 1985 à 1997 a été remarquable par sa sollicitude et sa disponibilité aux côtés des fidèles très reconnaissants. Ministre des Sacrements, il a eu à engendrer à la foi catholique 2975 personnes et à accueillir le consentement de 430 couples pendant son séjour. Il a aussi arrosé jusqu'à sa récolte l'arbre planté par ses prédécesseurs les pères Cogard Théophile et Flouret Germain qui, lui, a rejoint, de façon précoce, la maison du Père. Il s'agit de l'ordination presbytiale

A ceux qui la visitaient et lui demandaient comment elle se portait, en souriant, elle répondait imperturbable : «*Comme le Maître veut*». Elle s'éteignit le 8 février 1947. Elle est proclamée Bienheureuse par sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, par décret le 6 juillet 1991.

ET POURQUOI BAKHITA ?

Noire et Africaine ? Ce ne sont pas là les seules raisons qui nous ont amené à choisir la Bienheureuse Bakhita comme la patronne de notre future paroisse. La vie de Bakhita est exemplaire en ce sens qu'elle paraît avoir été préparée pour la gloire de Dieu. La force d'esprit dans la douleur (en esclavage) et la maladie (dans la vieillesse), l'humilité, la simplicité, le sourire constant et la foi en la divine Providence sont autant de vertus qui font de elle une étoile dans le monde des mortels. Sa vie missionnaire et son attachement à l'Afrique et à ses frères africains nous ont également séduits. Bakhita, de son vivant, forçait l'admiration de ses confrères et de tous ceux qui l'approchaient et, sans avoir déplacé des montagnes, elle était déjà appelée sainte par certaines âmes contemporaines. Nombreuses sont les grâces obtenues par son intercession après sa mort, note la maison générale (Italie) qui compte par centaines les témoignages des personnes qui ont expérimenté l'efficacité de l'intercession de Bakhita auprès de Dieu. Et depuis son ouverture, notre centre pastoral semble avoir beaucoup de chances de vite grandir, d'être «fortuné», comme en témoigne la réussite de la petite expérience de kermesse organisée lors de notre premier anniversaire et la nomination de notre premier curé en la personne du Révérend Père R. Grossreau, moins de deux ans après sa création.

L'expérience va être rééditée le 2 novembre prochain sous la forme d'une vente de charité. A cette occasion, le comité d'organisation lance déjà un appel de fonds et de dons matériels de construction à toutes les bonnes volontés pour réaliser un lieu de culte qui impose respect et invite à la prière. Il s'agit pour nous de faire de la célébration des festivités du deuxième anniversaire le point de départ des travaux de construction de la future église que la communauté catholique d'Agori voudrait simple et magnifique pour la gloire de Dieu et en l'honneur de notre Bienheureuse Bakhita.

L'Église africaine toute entière attend que son procès de canonisation, déjà commencé, aboutisse assez vite à une conclusion heureuse et que, comme le proclame déjà certains membres de notre communauté, le monde entier puisse l'invoquer sainte ; après tout, «*vox populi, vox Dei*».

Marc Oyédé
Paroisse Saint-Antoine de Padoue
Abomey-Calavi

SOURCES

Bakhita raconte son histoire, de Maria Luisa Dagnino (1992). Curia Generalizia, Canossiane Figlie della Carità. Via della Stazione di Ottavia, 70 - 00 135 Rome.

Mère Josephine Bakhita, canossienne, Brochure anonyme à la même adresse que ci-dessus.

(Lire la suite à la page 12)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION

LA COMMUNAUTÉ DE SAINT CAMILLE DE LELLIS À L'ŒUVRE AU BÉNIN AU SERVICE DES MALADES

"Ils imposeront les mains aux malades et les malades s'en trouveront guéris."

C'est autour de ce verset de l'Évangéliste Marc que gravitent les raisons d'une joie au sein de la communauté des Camilliens sise à Oussè-Sègbanou, Ouidah.

Au bout de vingt-quatre ans d'existence des Camilliens au Bénin, le Seigneur a daigné poser les mains sur deux fils du territoir, qui, après avoir fait leurs expériences avec les malades, ont définitivement émis, le samedi 13 septembre 1997, leurs vœux perpétuels dans l'Ordre de Saint Camille de Lellis. Il s'agit des frères Raoul André Sétondji Ayiou et Hubert Goudjinou.

REPONSE AU JEU MOTS SYNONYMES de la page 5

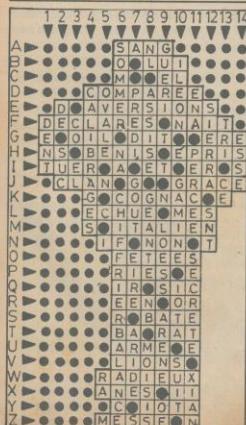
Horizontalement :
CREPINE — BRAISER — CONTACT.

Verticalement :
CRÉANCES — DÉPITER — PUISARD.

REPONSE AU JEU GRILLE À DÉCODER de la page 5

1 = S — 2 = E — 3 = R — 4 = P — 5 = N — 6 = T — 7 = U — 8 = L — 9 = O — 11 = I — 11 = V — 12 = A — 13 = M — 14 = H.

REPONSE AU LE BÉNIN EN MOTS CROISÉS de la page 5



ACTION DE GRÂCE ET REMERCIEMENT

Deux thèmes centraux qui sont de la prédication de Son Excellence Monseigneur Isidore de Souza, Archevêque de Cotonou. L'importance de l'événement soulignée, Monseigneur a salué le besoin qu'a prouvé le Père provincial des Camilliens de venir au Bénin dix jours avant. C'est un événement important qui nous rassemble et c'est d'abord à Dieu que nous devons rendre grâce avant de féliciter et remercier le Père provincial qui est venu jusqu'à nous pour cela; nous lui souhaitons la bienvenue et un bon séjour parmi nous... Nous remercions l'Ordre des Serviteurs des malades en ses supérieurs — supérieur général, supérieur provincial. Nous remercions tous les membres des serviteurs des malades et tous ceux ou celles qui ont accueilli avec nous cette graine qui, voulue par Monseigneur Adimou, a germé et s'est racinée dans notre pays". Les heureux du jour ont eu droit aux conseils paternels du

prélat dont le souci est de faire d'eux des points de mire de la perfection. Vous les heureux du jour a-t-il poursuivi, je ne vais pas vous faire l'affront de croire que vous

premier exemple Dieu Lui-même, et son Fils Jésus-Christ qu'il a envoyé avec la puissance de l'Esprit Saint. Etre Serviteur des infirmes, fera comprendre Monseigneur Isidore de Souza n'est pas seulement être serviteur des malades mais serviteur de ceux qui n'ont plus de force physique, psychologique, morale, spirituelle. Etre Serviteur des infirmes, c'est être à la disposition de tous ceux ou celles qui ont besoin de consolation, d'une main secourable, d'un cœur qui aime et qui console.



Deux premiers jumeaux béninois à vœux perpétuels au service des malades.
De gauche à droite : les frères Athanase Hubert Goudjinou et Raoul André Sétondji Ayinou

OFFRANDE DE SA VIE JUSQU'À LA MORT

S'engager toute sa vie sans condition à garder le célibat en vue du royaume des cieux, vivre la pauvreté à la manière du Christ, obéir à Dieu dans la personne du Supérieur et servir le Christ dans tout malade même au péril de sa vie: tels sont les vœux perpétuels faits par les frères Raoul André Sétondji Ayiou et Hubert Goudjinou, premiers Camiliens autochtones béninois. Les frères Léandre Nazaire Kossou, Joël Laléyé et Athanase Jonas Sodjo, ont, eux, demandé la miséricorde du Seigneur et la grâce de Le servir plus fidèlement selon l'esprit de Saint Camille pour une durée d'un (1) an.

Par leur premier vœu de chasteté, les nouveaux profès temporaires renoncent au mariage. Par la pauvreté, ils font du Christ, qui reçoit tout du Père et Lui rend tout par l'amour, leur Seul et Unique Bien. Par l'obéissance, ils renoncent à leur volonté en adhérant au Christ qui ne se complait que dans la volonté du Père. A travers leurs supérieurs, les nouveaux profès veulent accueillir la volonté du Christ. Ils se donneront aux malades selon la constitution de l'Ordre de Saint Camille pour une durée déterminée.

La liturgie des Saints suivie de la romise de la croix pectorale, source de réconfort pour tout infirme en danger de mort, ont marqué d'un sceau l'appartenance définitive des deux premiers camiliens béninois dans l'Ordre des Serviteurs des malades.

Puisse le Seigneur Lui-même achever en ces profès ce qu'il a su bien commencer. Unissons donc nos voix à celles de Son Excellence Monseigneur Isidore de Souza, Archevêque de Cotonou, et prions pour que le Seigneur multiplie ses grâces en vue de l'enracinement, la consolidation et l'amplification des œuvres de Saint Camille de Lellis au Bénin.

Brice C. Ouédraogo

FÊTE PLURIELLE CHEZ LES SŒURS OCPSP

(Suite de la page 8)

à la pauvreté et proclamée solennellement, les professes ont ensuite procédé à la signature de l'acte définitif.

ACTION DE GRÂCE

Merci. Pardon. Ces deux mots traduisent allègrement l'action de grâce que les sœurs jubilaires (noeux d'argent et noeux d'or) ont offerte au Seigneur. En communion avec tous les membres, vivants et morts, de leur institut et les participants, les jubilaires ont rendu grâce au Maître des moissons pour le don de leurs supérieures d'hier et d'aujourd'hui. Elles ont loué et glorifié le Maître des moissons pour les merveilles accomplies dans leur vie. Après quoi, elles ont demandé pardon à Dieu: «Nous te demandons pardon pour nos égarements, nos insuf-

fisances, et tout ce qui t'a déplu en nous car ta miséricorde est infinie». Les offrandes présentées par nos religieuses ne sont pas moins expressives :

— l'igname, symbole de la patience de ceux qui attendent le Seigneur;

— le coco, expression de la saveur permanente de nos sœurs;

— l'ananas, signe d'humilité, de simplicité et de discrétion.

Daigne le Maître des moissons accorder à nos religieuses la joie de vivre leur consécration dans la discréetion, l'humilité et la fidélité.

Nos prières les accompagnent.

B. C. O.

**ACHETER "LA CROIX"
C'EST BON.
S'Y ABONNER EST
POURTANT MIEUX.**

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE**LE MESSAGE DES PAYSANS KATANGAIS À LA FAO**

Des paysans du sud-est de la République Démocratique du Congo ont profité du voyage à Rome d'un journaliste de leur pays, lauréat du prix FAO-Coopération française, pour lui demander de transmettre quelques unes de leurs doléances à la FAO. Récit de cette surprenante ambassade.

En route pour Rome via la Zambie, j'arrive le 20 mai 1997 au poste frontalier de Kasumbalesa en provenance de Lubumbashi, capitale provinciale du Katanga. Par respect à la coutume, je rends une visite de courtoisie au chef Kombo dans sa résidence de Kasumbalesa. Ma dernière rencontre avec lui remonte à 1994, à l'occasion de l'intronisation officielle d'un chef traditionnel.

Vincent Kabunda Sokoni, son neveu et chef du protocole me reçoit avec des embrassades à l'entrée de la cour. «Personnellement, j'ai appris par RFI qu'un journaliste dont je n'avais pas bien capté le nom est invité à Rome pour y recevoir un prix à la FAO. C'est donc vous ? Ah, le chef Kombo sera très content d'apprendre cette nouvelle».

Surprise : la visite de courtoisie se transforme en une véritable séance de travail. Afin de faire comprendre à ses interlocuteurs, pour la plupart analphabètes, ce que fait la FAO, le chef du protocole use de pédagogie : «La FAO, leur dit-il, c'est l'avocat des agriculteurs du monde entier. Cet avocat mondial, qui a invité notre frère Bethuel Kasamwa-Tuseko, réside à Rome, le pays du Pape».

Benoit Mwansa, 60 ans, ancien élève des prêtres salésiens à l'école de menuiserie de la Mission de Kafubu, près de Lubumbashi, est le premier paysan à formuler une demande : «Quand un joueur de football, par exemple, prend un doping, il risque d'être disqualifié une fois découvert lors du contrôle médical. Pourquoi alors la FAO tolère-t-elle le doping de notre sol avec les engrâts chimiques dans le dessin de produire plus ? La FAO ne peut-elle pas suivre l'exemple des responsables des sports qui interdisent le doping, nefaste à la santé ? Nous sommes devenus plus pauvres car nos terres sont devenues stériles à cause de ces engrâts. Comme vous partez en Europe où l'on fabrique ces engrâts et où se trouve la FAO, dites à cette dernière qui est notre avocat qu'elle interdise la fabrication et l'envoi ici en Afrique de ce «poison» de notre sol».

«Donnez-nous des outils d'occasion». «Pourquoi les Blancs ne nous consultent-ils pas sur nos besoins prioritaires ?» demande ensuite un notable octogénaire de la chefferie de Kombo. Ils mettent les charroches devant les bœufs. Nos besoins prioritaires ici, ce ne sont pas des médecins des

maladies car nous nous soignons depuis toujours avec les plantes même si nous ne pratiquons pas les interventions chirurgicales. Nos besoins prioritaires ici se sont des «mèdecins» des ponts et des routes car nous ne savons pas fabriquer le béton pour construire des ponts et aménager les routes. Dites à la FAO qu'elle doit empêcher les Blancs de nous envoyer ici des gens dont nous n'avons pas besoin prioritairement comme les Médecins Sans Frontières (MSF). Ce que font les MSF, la Croix Rouge le fait déjà depuis l'arrivée des Belges dans notre pays.

Toujours au chapitre de l'aide humanitaire, les paysans de la chefferie de Kombo remercient les Blancs d'inonder l'Afrique en friperie sans quoi ils marcheraient aujourd'hui nus comme des antilopes. Mais ils se demandent pourquoi les Blancs ne font pas de même dans le domaine de l'agriculture. «Je veux savoir si les Blancs cultivent aussi la terre, interroge l'un d'entre eux. Si je pose cette question, c'est parce que les Blancs qui portent des habits comme nous nous aident en nous envoyant des patalons, des chemises, des chaussettes, des couvertures d'occasion que nous achetons ici à bas prix. Si les Blancs cultivaient la terre comme nous, ils nous enverraient aussi des tracteurs, des moissonneuses, des housses d'occasion».

Et l'ancien élève des prêtres salésiens de poursuivre : «Les Blancs sont les plus

grands agriculteurs du monde. C'est peut-être par oublie qu'ils ne nous envoient pas des outils aratoires de seconde main comme ils le font pour les vêtements. Comme notre Fils Bethuel Kasamwa-Tuseko sera avec eux à Rome, il y a lieu d'espérer maintenant pour que nous puissions accroître la production agricole».

Mais certains paysans de la chefferie de Kombo n'ont pas hésité à mettre en doute les capacités d'avocat mondial de la FAO. L'un d'entre eux, qui a reçu l'anonymat, s'est interrogé des larmes dans la voix : «Nous venons de connaître trente-deux ans d'un régime impitoyable. Regardez comment je suis habillé et comment toute la tête de mon fils cadet est prémaîtrièrement couverte de cheveux blancs à vingt-deux ans ! Si la FAO est vraiment notre avocat pourquoi est-elle restée muette sur la dictature impitoyable de Mobutu qui nous a privé des écoles pour nos enfants, des routes pour écouter nos produits et qui nous a envoyé ici des gardes du corps pour nous ravir les terres ?»

A mon retour de Rome, comme le veut la tradition, j'ai fait le compte rendu de ma mission aux paysans de la chefferie de Kombo : «J'ai transmis toutes vos doléances à la FAO qui a trouvé fondées certaines de vos préoccupations».

Bethuel Kasamwa-Tuseko

103 MODIFICATIONS AU "CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE"**LA PEINE DE MORT PRATIQUEMENT INAPPLICABLE**

(Suite de la première page)

venir effectivement ce qu'il est : "un très précieux instrument de travail quotidien de la pastorale et de l'évangélisation".

Le Pape a enfin insisté sur les usages très divers que l'on fera du catéchisme qui constitue désormais le "point de référence de toute l'action prophétique de l'Église", pour les pasteurs et la prédication comme pour les catéchistes, les familles et les théologiens. Toutefois, le Pape y voit un instrument pour la "formation permanente de chaque chrétien". Il y redécouvrira "la profondeur et la beauté de la foi chrétienne".

Mais le Pape voit plus loin que les frontières visibles de l'Église catholique. Il voit dans le catéchisme un instrument du dialogue œcuménique.

"J'invite les clercs et les fidèles à un contact fréquent et intense avec ce catéchisme", conclut Jean-Paul II, comme un instrument pour guider l'Église au-delà de l'an 2000, anniversaire de l'Incarnation du verbe de Dieu.

Dans sa Lettre apostolique, le Pape reprend l'histoire de cette édition et de ses

améliorations et les termes de "Fidei Depositum" : un chemin s'achève avec cette édition.

LA PEINE DE MORT PRATIQUEMENT INAPPLICABLE

Cent trois modifications, la plupart mineures, ont été apportées au catéchisme entre la première version publiée en français en décembre 1992 et la version définitive en latin. Les changements les plus substantiels et les plus attendus concernent la peine de mort : elle n'est toujours "pas exclue" dans son principe, mais devient "pratiquement inapplicable", selon l'enseignement de l'encyclique "Evangelium Vitæ" de Jean-Paul II en 1995.

En janvier 1997, à l'occasion de la publication en russe du catéchisme, le cardinal Joseph Ratzinger avait déjà annoncé ce changement à venir qu'il avait qualifié comme "un progrès de la doctrine".

Deux amendements majeurs sont en effet intégrés dans les paragraphes 2265, 2266 et 2267 relatifs à la peine de mort. Le premier touche la question de la "légitime défense" de la part de l'autorité publique. Dans la première version, celle-ci pouvait

"sévir par des peines proportionnées à la gravité du délit, sans exclure, dans des cas d'une extrême gravité, la peine de mort". La nouvelle version a supprimé la mention : "sans exclure dans les cas d'une extrême gravité la peine de mort".

Mais c'est le paragraphe 2267 qui subit le plus grand changement. La version précédente disait : "Si les moyens non sanglants suffisent à défendre les vies humaines contre l'agresseur et à protéger l'ordre public et la sécurité des personnes, l'autorité s'en tiendra à ces moyens, parce que ceux-ci correspondent mieux aux conditions concrètes du bien commun et sont plus conformes à la dignité de la personne humaine".

Le nouveau paragraphe 2267 en latin complète cette formulation comme suit : "L'enseignement traditionnel de l'Église n'exclut pas le recours à la peine de mort à condition que soit reconnue la pleine détermination de l'identité et de la responsabilité du coupable, et quand cette voie est la seule praticable pour défendre efficacement la vie des êtres humains de l'agresseur injuste. Si, au contraire, les moyens non sanglants sont suffisants pour défendre de l'agresseur et pour protéger la sécurité des personnes, l'autorité se limitera à ces moyens, parce que ceux-ci correspondent mieux aux conditions concrètes du bien commun et sont plus conformes à la dignité de la personne humaine".

Aujourd'hui, en effet, en raison des possibilités dont dispose l'État pour réprimer efficacement les crimes en rendant inoffensif ceux qui les ont commis et sans leur enlever définitivement la possibilité de se racheter, les cas d'absolu nécessité de suppression du coupable "sont désormais assez rares, sinon même pratiquement inexistant" (encyclique "Evangelium Vitæ", n° 56).

Le "catéchisme de l'Église catholique" dans sa version latine de référence dite "typique" est promulgué par une lettre apostolique datée du 15 août 1997 intitulée "Laetamur magno opere" (nous nous réjouissons de l'œuvre). Le catéchisme a été rédigé à partir de 1986 et promulgué dans sa version française originale en 1992. En 1993, Jean-Paul II avait créé une commission composée de représentants de divers dicastères de la curie en vue de l'élaboration de l'édition typique latine, qui est le fruit des corrections suggérées pendant cinq ans par les évêques du monde entier.

(apic/cip/med/mp/Barthélémy A. C.)

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

AVEC LE TOURISME, CRÉER UN NOUVEAU PARADIGME POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU BÉNIN

Bientôt le troisième millénaire et les grands défis du progrès auxquels sont confrontés les pays en voie de développement, comme le Bénin, s'accentueront. Ces défis présentent même de multiples contours difficiles au regard des effets pervers de la mondialisation de l'économie. Le système oblige même les pays aux économies fragiles, comme le Bénin, à faire preuve d'imagination, de rigueur et de vigueur, en vue de maintenir la tête hors de l'eau. Il est à noter que depuis des lustres, les activités productives classiques, de leur faiblesse, ont maintenu le Bénin dans une situation de marginalisation grave. La croissance économique obtenue depuis l'avènement du renouveau démocratique ne saurait d'ailleurs être une croissance de croisière stable, mais plutôt une croissance fragile. Il est donc impérieux pour les pays moins avancés comme le Bénin d'imaginer un nouveau paradigme de la création des richesses pour soutenir leur développement durable.

QUELLE OPPORTUNITÉ ?

As profit du Bénin, de nombreuses études réalisées par les organismes internationaux s'accordent à affirmer que le tourisme offre d'innombrables opportunités pour son développement durable. Cela est confirmé par un expert du Programme des Nations unies pour le développement qui nous a déclaré que le secteur des services, en cette période de mondialisation présente pour le Bénin d'énormes atouts de développement global. L'enjeu est donc de taille. Car les décideurs économiques semblent, du moins pour l'instant, en prendre la mesure. En effet, dans un entretien exclusif qu'il a bien voulu nous accorder, le ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme (MCAT), M. Gatién Houngbédji, conscient que le tourisme constitue au



Vue partielle du village lacustre de Ganvié, (Bénin).

NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Autant de performances qui placent le tourisme au deuxième rang national au nombre des activités économiques d'exportation du Bénin, derrière le coton et devant le pétrole et tous les autres secteurs productifs. On comprend dès lors qu'à l'issue de ses travaux, la Conférence économique nationale a élevé les activités touristiques au rang des secteurs prioritaires de développement économique et social du Bénin. A cet effet, le projet de plan de développement touristique élaboré au ministère du commerce et qui sera soumis en novembre prochain à une sorte d'internalisation vient à point nommé. Il en va même de l'intérêt national. Et pour que le tourisme puisse impulser réellement le développement durable du Bénin, les innombrables potentialités touristiques méritent toutes d'être dynamisées. La demande sans cesse croissante et exigeante de la clientèle touristique l'exige d'ailleurs.

CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES

Outre ces considérations, le plus important en amont est d'encourager les pri-

vés par des mesures incitatives, à investir dans le secteur touristique. Car par rapport à l'environnement libéral économique dans lequel baigne notre pays depuis 1990, le financement privé est déterminant pour faire du tourisme un levier du développement global du Bénin. Il est impérieux, voire urgent, d'appliquer le tarif industriel d'énergie en République du Bénin au secteur hôtelier. En effet le coût de l'énergie dans les hôtels, près de 25% de leur chiffre d'affaires, est trop élevé par rapport aux normes internationales (5 à 6%). Et que dire de la taxe sur la valeur ajoutée unique (18%) appliquée au Bénin rendant très chère les produits touristiques? Dès lors, la volonté affichée du ministre du commerce de l'artisanat et du tourisme de placer le secteur touristique au cœur du développement durable du Bénin appelle de la part du gouvernement des décisions conséquentes et immédiatement applicables. Ainsi, l'État doit reconstruire sa contribution à la promotion du tourisme. A cet effet, il peut être déjà retrocéder à la promotion du secteur touristique, la taxe d'embarquement jusque-là budgétisée. Malheureusement d'autres handicaps freinent le développement du tourisme dans notre pays: on ne peut pas prétendre vouloir promouvoir ce secteur avec les prix exorbitants qui y sont actuellement pratiqués. Nos hôteliers ont des efforts sérieux à consentir tant en ce qui concerne les prix de la qualité du service et de l'accueil.

Dans l'attente de mesures incitatives, espérons que se concrétise rapidement le projet de construction élaboré par le MCAT de dix villages artisanaux dans des localités comme Natitingou, Djougou, Calavi, Ouidah, Grand-Popo, Adjara, Missérété, Dassa-Zoumè, Parakou et N'Dali qui devrait constituer un pas dans la promotion du tourisme. Espérons ensuite que le forum d'internalisation du plan de développement touristique de novembre prochain balisera un tant soit peu la voie du développement durable pour le Bénin.

Espérons et attendons enfin: mais avant toute chose, évitons de nous bercer d'illusions car, chat échaudé craint l'eau froide et il y a loin de la coupe aux lèvres.

Alain Sesson

MISSION BIEN ACCOMPLIE

(Suite de la page 9)

Même si être au lac pour beau coup, c'est être en enfer, lui, Révérend Père Grossseau trouve la vie chez les Toffinois du Nord du lac Nokoud digne d'intérêt et agréable. Ce qu'il affirma fort bien dans son témoignage de reconnaissance au Révérend Père Perrin, aux communautés religieuses de Sô-Tchanhoué et de Sô-Awa, aux calé-chistes, aux communautés chrétiennes et aux bienfaiteurs qui ont aidé à l'accomplissement de sa mission au lac et dans l'action de grâce au Seigneur, dans une note d'émotion : (Louez Dieu éternellement) : «E ni kpa Mawu tegbe soyi». (le lac est intéressant) : «Tɔfin nyɔ».

Révérend Père Grossseau vous quittez désormais l'eau pour gagner la berge d'Abomey-Calavi. Dorénavant, vous ne connaissez plus la crue et ses vilaines amies «jacintes d'eau» appelées «Togble» en Toffin. Là, vous serez le missionnaire bâtisseur de la deuxième paroisse bienheureuse Bakhita. Tout homme qui vous y accordera sera la maison que Dieu par vous construita. Que le Seigneur Lui-même se tienne toujours à vos côtés et vous guide en tout. Bonne et fructueuse mission.

Abbé Félix Zannou Houessou



Un tata de Boukoumbé, (Bénin).